

aggloinfos

Durance Luberon Verdon Agglomération

Magazine trimestriel

Juil

Août

Sept

2018 #8

Allemaigne-
en-Provence

Brunet

Corbières

Entrevennes

Esparron-
de-Verdon

Gréoux-les-Bains

La Brillanne

Le Castellet

Manosque

Montagnac-
Montpezat

Montfuron

Oraison

Pierrevert

Puimichel

Puimoisson

Quinson

Riez

Roumoules

Saint-Laurent-
du-Verdon

Saint-Martin-
de-Brômes

Sainte-Tulle

Valensole

Villeneuve

Vinon-sur-Verdon

Volx



« Spécial
Budget »

dlv
Durance Luberon Verdon
AGGLOMÉRATION

SOMMAIRE

3

ÉDITO

« L'Agglomération est au plus près de ses concitoyens et se dote d'une politique volontariste »

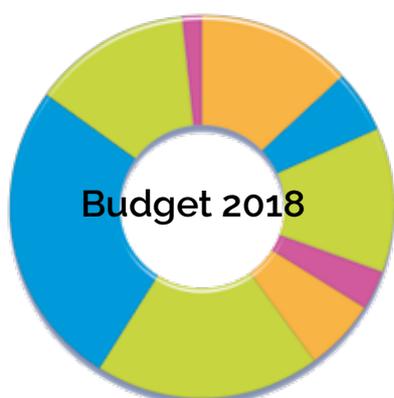
4

RETOUR SUR...



5 - 8

LE DOSSIER



12

DLVA +



9 - 11

MON AGGLO

- Le Conseil de développement.
- L'éclairage public.
- Allemagne en Provence, nouvelle station d'épuration.
- Sainte-Tulle, la DLVA rachète l'école des métiers.
- Le Castellet inaugure son école maternelle.



Durance Luberon Verdon Agglomération
Mairie de Manosque
place de l'Hôtel de Ville - 04100 Manosque
Horaires : de 8 h 30 à 18 heures
Tel : 04 92 70 34 00 communication@dlvafr
www.dlva.fr  

aggloinfos, le magazine de votre territoire

Directeur de publication :
Bernard JEANMET-PÉRALTA

Conception, coordination, rédaction
et mise en page : service communication
Photos : Laurent Gayte - Fotolia - Pixabay
Impression : Imprimerie de Haute-Provence -
04700 La Brillanne
Numéro imprimé à 31 400 exemplaires.
Dépôt légal 2^e trimestre 2018

Comme vous pourrez le constater en lisant ce nouveau numéro d'Agglo Infos, nous avons amélioré notre magazine. Il est plus complet, 12 pages, plus coloré et il essaie de dresser un rapport plus détaillé de l'intervention intercommunale dans vos communes. Si aujourd'hui la DLVA arrive à gérer avec toujours autant d'énergie l'ensemble des compétences que les communes lui ont déléguées, nous le devons à l'implication des 60 conseillers communautaires et à la compétence de nos services. Le budget est en vedette dans ce numéro pour vous montrer l'ampleur des engagements intercommunaux dans tous ses domaines d'intervention, les chiffres parlent d'eux-mêmes ! Nous intervenons dans le domaine de la culture, de l'eau, de l'assainissement, de la jeunesse, des transports et de la gestion des déchets. L'Agglomération se veut proche de ses concitoyens et en même temps solidaire des projets des petites communes qu'elle accompagne financièrement chaque année par le biais du fonds de solidarité intercommunal.

Cette énergie au service des 65 000 habitants de notre territoire est toujours intacte : aspiration citoyenne et maîtrise budgétaire resteront au cœur de nos

préoccupations comme cela a toujours été le cas. Nous avons inauguré le bâtiment de l'Eco-Campus Provence (voir page 4) qui permet d'offrir des formations de qualité en partenariat notamment avec la Chambre de Commerce et d'Industrie. Sans nos partenaires ni notre puissance intercommunale, nous n'aurions pu mener une telle opération. C'est aussi le cas avec l'union solidaire des 3 communes du Val de Rancure (voir page 11) qui ont œuvré pour le maintien d'une école de qualité et lutter ainsi en même temps contre l'exode rural. Nous pouvons conclure en vous parlant de démocratie, participative. Pour celles et ceux qui ont suivi notre actualité, nous avons créé en novembre 2017, le Conseil de Développement qui permet de donner un avis citoyen sur les actions en cours ou à venir de l'Agglomération. Le monde de la société civile est ainsi représenté (voir page 10) et peut faire entendre sa voix de façon constructive, pour le bien collectif.

Nous vous laissons le soin de découvrir ce nouveau magazine que nous avons voulu aussi complet que possible et agréable à lire.

Bon été à toutes et à tous !

Bernard JEANMET-PÉRALTA

*Président de la Communauté d'Agglomération
Durance Luberon Verdon DLVA.*

Michel VITTENET

*Vice-Président de la Communauté d'Agglomération
Durance Luberon Verdon DLVA,
délégué à la communication et au marketing territorial*

ECO-Campus Provence, pari gagné !

L'inauguration de l'ECO-Campus Provence, le 13 avril dernier, ressemblait fort à l'aboutissement d'une démonstration territoriale. Résultat heureux d'une synergie réussie, quatre ans seulement après la présentation d'un projet que l'État avait décidé d'inscrire dans le PIA, le Programme d'Investissement d'Avenir. Depuis, les Conseils régional et départemental, la Communauté d'Agglomération et la Chambre de Commerce et d'Industrie ont misé sur ce partenariat pour doter le territoire d'un outil de formation en adéquation avec les besoins. « *La réalisation de ce magnifique bâtiment est d'abord une réussite collective dont nous pouvons être fiers. Car il repose sur des volontés convergentes* », a d'ailleurs rappelé Bernard Jeanmet-Péralta, Président de DLVA, lors de l'inauguration.

Christophe Castaner, secrétaire d'État auprès du Premier Ministre, en charge des relations avec le parlement, a également joué la carte locale. L'ancien lycéen manosquin n'a pas caché sa satisfaction de voir le niveau de formation s'élever dans son département: « *c'est comme ça que l'on rend un territoire attractif et, bien sûr, c'est comme ça qu'on l'aime!* »

Placées sous la responsabilité de la CCIT 04, les formations sont centrées sur le développement durable, les énergies nouvelles et la performance énergétique des bâtiments, ainsi qu'un parcours de formation sur la fibre optique.

L'Eco-Campus accueille également les formations historiques du CFA de la CCIT 04 (tourisme, banque, commerce, hôtellerie restauration, procédés de la chimie de l'eau et des papiers cartons). Au total, la carte de



R. Muselier, Président de la Région PACA ; C. Castaner, Secrétaire d'État, relation avec le parlement ; B. Jeanmet-Péralta, Président de la DLVA ; B. Poirson, Secrétaire d'État ; A. Le Hen, Vice-président de la DLVA.

formation propose donc d'ores et déjà 15 cursus en alternance, allant du niveau 5 (CAP, BEP ou équivalent) au niveau 3 (BTS, DUT ou équivalent). Les niveaux 1 et 2 (égaux ou supérieurs à une Licence, un Master ou une école d'ingénieur) devraient prochainement compléter l'offre. « *Nous l'avons transmis sereinement à la CCIT 04, qui est en charge de la formation* », conclut Armel Le Hen, vice-président de DLVA en charge du développement économique. « *Nous sommes en effet extrêmement confiants quant à la réussite de l'Eco-Campus Provence!* » S'il propose en effet des parcours de formations complets, et des débouchés, aux jeunes du Val de Durance et des Alpes-de-Haute-Provence, il assume également sa vocation régionale, voire nationale pour certaines branches. En veillant systématiquement à l'adéquation entre formations et besoins des entreprises, la structure peut donc légitimement dépasser son territoire d'origine. Même si tout est fait pour que les habitants et les entreprises de ce territoire en profitent pleinement.





Interview de Jean-Christophe Pétrigny,

1^{er} Vice-président délégué aux finances

« Une très bonne situation financière qui nous permet d'investir fortement pour le territoire »

La bonne santé financière de DLVA est-elle toujours d'actualité ?

Comme l'année dernière, on peut effectivement affirmer que DLVA est en bonne santé financière. Avec 7,8 millions d'euros, nous réalisons le meilleur résultat depuis la création de la Communauté d'Agglomération. Sachant que, dans le même temps, on a une réelle maîtrise de notre dette. On constate que nos recettes réelles de fonctionnement progressent de 1,69 % grâce au dynamisme de notre territoire. Et on peut assez légitimement considérer que ce développement, économique et démographique, constitue un retour sur investissement de tout ce que DLVA a mis en place en matière de services depuis sa création. Il est également important de souligner que l'on obtient ces bons résultats malgré une baisse constante des dotations de l'État. Elle représente 400 000 euros en 2017 et, depuis 2013, la perte cumulée se chiffre à 9 millions d'euros.

Pourquoi a-t-il fallu attendre 5 ans avant d'obtenir de tels résultats ?

Parce que notre collectivité arrive au terme d'une phase de rattrapage, liée à sa naissance et à la mise à niveau des services. Assainissement, éclairage public, gestion des déchets, transports... cela a généré des charges importantes mais, aujourd'hui, un citoyen de DLVA a le même service où qu'il habite. Et, là encore, il est important de rappeler que la très grande majorité des communes du territoire n'aurait jamais eu les moyens de se financer ces services ! C'est d'ailleurs pourquoi nous réfléchissons à de nouveaux transferts de compétences, afin que

chaque commune membre puisse avoir une gestion plus saine et sereine. Car il faut bien comprendre que cette mutualisation ne constitue pas une perte de pouvoir ; c'est tout le contraire.

Quels sont les objectifs ?

Il faut que ces bons résultats servent. Qu'ils servent au territoire et à ses habitants grâce à notre capacité d'auto-financement. Dans cette optique, depuis 2015, nous montons donc des plannings d'investissements qui permettent de définir les axes majeurs de notre politique (lire en page 8) tout en respectant nos objectifs comptables. Car nous voulons un résultat qui soit à minima égal à deux mois de salaire de l'ensemble de l'effectif de DLVA ; une épargne brute qui reste positive, afin de rembourser nos emprunts, d'auto-financer nos investissements et une fiscalité inchangée.

De grands investissements sont-ils envisageables ?

DLVA est aujourd'hui le deuxième acteur public du territoire en terme de financement, juste derrière le Conseil départemental. Depuis la création de la communauté d'agglomération en 2013, nous avons investi 63,5 millions d'euros (soit plus que ce nous avions prévu). Et, surtout, nous savons que nous sommes en mesure d'investir 100 millions d'euros d'ici 2021, sans jamais mettre en péril notre collectivité. Cette prospective, basée sur une politique de l'État identique à ce qu'elle est aujourd'hui, inclut bien sûr une fiscalité inchangée. Car, depuis 2013, les taux que nous maîtrisons n'ont jamais varié : ni pour les ménages, ni pour les entreprises.

LE DOSSIER

BUDGET 2018



SOLIDARITÉ FINANCIÈRE 14 251 027 €

DLVA a fait le choix de répartir 330 000 euros aux 16 communes de moins de 1500 habitants, dont le potentiel fiscal est inférieur ou égal à 1200 euros par habitant.

DLVA distribue aussi des fonds de (2018) pour les investissements communaux. DLVA assure une double solidarité dans le cadre de la péréquation des ressources intercommunales.

Remboursement de la dette (1 736 500€): DLVA affiche une bonne capacité de désendettement (ce ratio mesure le nombre d'années nécessaires pour éteindre la dette bancaire) : 3,74 ans, alors que la moyenne nationale est à 5 ans !

ADMINISTRATION, JEUNESSE, ÉDUCATION 14 297 008 €

DLVA finance le relais d'assistantes maternelles et participe au fonctionnement de l'École Internationale. À l'échelle du territoire, la mutualisation des services permet de rationaliser les frais liés au fonctionnement du personnel, avec le renfort de certains services : 7 nouveaux postes inscrits au budget.



Administration, jeunesse et éducation

13,17 %

EAU ET ASSAINISSEMENT 28 311 620 €

Le service de distribution d'eau potable intègre la production, le transport et le stockage de l'eau. Sur le territoire de DLVA, il est assuré par un opérateur public, la régie publique de l'eau et deux opérateurs privés. La Communauté d'Agglomération gère également l'assainissement qui comprend la collecte, le transport et l'épuration des eaux usées mais aussi l'élimination des boues. C'est le rôle des stations d'épuration et DLVA en compte 30 sur son territoire : 5 nouvelles stations (voir p.10) ont été mises en service au sein de DLVA depuis 2013 et un réseau a été créé pour relier Pierrevert à Manosque.



Eau et assainissement

26,09 %

ÉCONOMIE, AMÉNAGEMENT, HABITAT, TOURISME 20 696 432 €

À partir de l'office du tourisme communautaire, à Gréoux-les-Bains, DLVA gère un réseau d'information et de promotion qui s'appuie sur les structures d'Oraison, Manosque, Vinon-sur-Verdon, Gréoux, Valensole, Riez, Allemagne-en-Provence, Esparron-de-Verdon et Quinson. DLVA est également en charge de l'entretien et de la requalification des zones d'activités et du programme local de l'habitat (pour répondre aux besoins en logement et en hébergement).

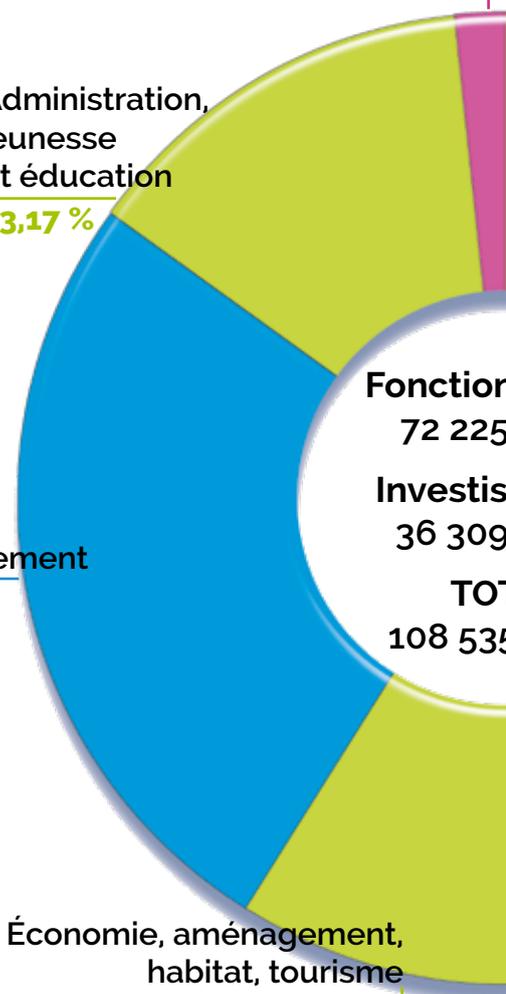


Économie, aménagement, habitat, tourisme

19,07 %

TRANSPORT 6 425 827 €

Ce service public Trans'Agglo est ouvert à tous, au tarif réduit. DLVA assure le renouvellement du matériel de transport et de maintenance de la 6^e à Terminale.



LE DOSSIER

BUDGET 2018

concourent (à hauteur de 377 k€ pour les communes). Enfin, l'Agglomération participe dans le cadre du FPIC (le Fonds national intercommunales et communales,

destiné à réduire les écarts de richesse entre les collectivités, au niveau national) et elle participe en effet pour son propre compte mais assume également 50 % de la contribution des 25 communes.

Dette
1,60 %

Solidarité financière
13,13 %

Culture
5,39 %

Ordures
Ménagères
et déchets
12,07 %

Éclairage public
3,56 %

Transports
5,92 %

Investissement
5 461 €
Dépense
10 903 €
TOTAL
15 364 €



CULTURE 5 850 107 €

Bibliothèques ou médiathèques : tous les équipements culturels sont gérés par DLVA afin de créer un réseau sur le territoire, mais également de dématérialiser certaines structures en allant à la rencontre des habitants. Toujours, en matière de culture, DLVA soutient simultanément les outils (création, extension, aménagement, entretien et exploitation de tous les équipements culturels) et les acteurs (programmation, diffusion des pratiques et enseignements), mais également les associations culturelles.



ORDURES MÉNAGÈRES ET DÉCHETS 13 100 010 €

Le ramassage des ordures ménagères est pris en charge par DLVA qui assure la collecte et le traitement des déchets. Un réseau de déchetteries est également accessible gratuitement dans de nombreuses communes (liste complète et horaires d'ouverture sur dlva.fr). À noter qu'une nouvelle déchetterie doit voir le jour d'ici 2020 sur la partie Sud du territoire.



ÉCLAIRAGE PUBLIC 3 866 833 €

DLVA est en charge de l'entretien et de la rénovation de l'éclairage public avec, depuis sa création, la volonté de remplacer les anciennes installations par des équipements qui consomment moins. Une politique de sensibilisation aux économies d'énergie est également menée, afin d'éteindre ou de réduire l'intensité lumineuse la nuit (lire page 9).

€
L'agglomération relie les 25 communes :
à tarif de 1 euro le trajet. Dans le cadre du
budget, le conseil communautaire a décidé
de financer le transport scolaire pour tous les élèves.





UN CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT

pour revenir au sens premier
du mot « politique »

Tout le monde a entendu parler au moins une fois de la loi NOTRe: Nouvelle Organisation Territoriale de la République... Elle redéfinit les compétences attribuées à chaque collectivité territoriale et, bien sûr, les communautés d'agglomération sont directement concernées.



Une partie des membres du Conseil de Développement

La loi invite « à de nouvelles dynamiques locales dont la réussite passe notamment par l'écoute, le dialogue avec les élus et représentants de la société civile, la contribution au débat citoyen, le partage d'expériences... ». Une excellente intention qui, dans les faits, s'est traduite par la création des Conseils de Développement.

La communauté d'agglomération DLVA a mis en place cette instance de démocratie participative, unique en son genre, il y a deux ans. Après une première réunion de création en mai 2016 à Valensole, le Conseil est rapidement devenu autonome et a progressivement accueilli des membres de la plupart des communes. « C'est un outil qui permet véritablement d'impliquer le citoyen dans le développement de son territoire, notamment par l'investissement dans les grands projets », détaillent les coordinateurs de l'équipe, Audrey Giraud et Michel Dumas. « Mais c'est également l'occasion de faire émerger certains besoins de la société civile ».

Depuis deux ans, le Conseil s'est ainsi penché sur différents dossiers majeurs dans le développement du territoire, comme le Scot, les transports, la charte agricole ou encore, plus récemment, le tourisme. À chaque fois, le Conseil émet un avis sur les décisions prises par le conseil communautaire et, parfois, il émet également des propositions spontanées. L'objectif étant de parvenir à mixer progressivement les notions de démocratie représentative et de démocratie participative.



Les membres du Conseil de développement

Hélène Doucet, Oraison
Aline Jaubert, Riez
Jean-Louis d'Appuzo, Montfuron
Ada Knol, Puimichel
Pierre-Eric Blanc, Montagnac-Montpezat
Raymond Rousset, Roumoules
Gérard Burle, Esparron-de-Verdon
Laurette Bourjac, Allemagne-en-Provence
Monique Gailleurd, Gréoux-les-Bains

Audrey Giraud, Saint-Martin-de-Brômes
Jean-Dominique Gontrand, Manosque
Flavienne Chaussegros, Valensole
Michel Dumas, Volx
Jean-Claude Ferrer, Sainte-Tulle
Jean-Jacques Rousseau, Corbières
Damien Frossard, Pierrevert
Jean-Luc Bickel, Puimoisson

Certaines communes n'étant pas encore représentées au sein du Conseil, les personnes intéressées peuvent contacter les coordinateurs par mail conseildedeveloppement@dlva.fr

- Allemagne-en-Provence
- Brunet
- Corbières
- Entrevennes
- Esparron-de-Verdon
- Gréoux-les-Bains
- La Brillanne
- Le Castellet
- Manosque
- Montagnac-Montpezat
- Montfuron
- Oraison
- Pierrevert
- Puimichel
- Puimoisson
- Quinson
- Riez
- Roumoules
- Saint-Laurent-du-Verdon
- Saint-Martin-de-Brômes
- Sainte-Tulle
- Valensole
- Villeneuve
- Vinon-sur-Verdon
- Volx



ÉCLAIRAGE PUBLIC

en pleine lumière !

Allemagne-en-Provence
Brunet
Corbières
Entrevennes
Esparron-de-Verdon
Gréoux-les-Bains
La Brillanne
Le Castellet
Manosque
Montagnac-Montpezat
Montfuron
Oraison
Pierrevert
Puimichel
Puimoisson
Quinson
Riez
Roumoules
Saint-Laurent-du-Verdon
Saint-Martin-de-Brômes
Sainte-Tulle
Valensole
Villeneuve
Vinson-sur-Verdon
Volx

L'agglomération DLVA est constituée de 25 communes. Une évidence derrière laquelle se cache quelques chiffres hors du commun, comme le nombre de points lumineux installés sur le territoire. 13 200 ! Avec à la clé, une gestion particulièrement précise et rigoureuse qui n'a cessé d'évoluer depuis 2013. À la naissance de DLVA, seul l'éclairage de 7 communes était intégralement géré par la collectivité. Pour les autres, la maintenance était confiée à un prestataire basé dans les Bouches-du-Rhône. Ce marché s'est terminé en 2017 et DLVA a alors fait le choix de reprendre en régie toute la maintenance curative de son réseau d'éclairage public. Seuls certains gros travaux seront désormais confiés à un groupement de prestataires (création de nouveaux points lumineux, changements de mâts...).

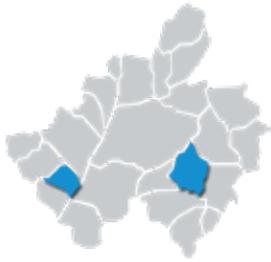
Concrètement, chacune des 25 communes de DLVA bénéficie aujourd'hui de la même réactivité, avec un dépannage assuré dans les 48 heures. Le passage en régie a logiquement abouti à une baisse de 30 % des coûts, tout en permettant un meilleur suivi. Un diagnostic avait été entrepris, dès 2015, pour connaître l'état exact du réseau et des 13 200 points lumineux. Finalisé en 2017, il a permis d'effectuer un triple bilan : mécanique (état du mât), électrique et photométrique (éclairage au volet rendu visuel). 648 mâts ont ainsi été déclarés défectueux avec, en fonction du degré d'urgence, des remplacements



Changement des leds mis en place par les services de la DLVA (Volx).

parfois immédiats. De nombreux coffrets électriques ont également nécessité des interventions immédiates pour une mise en sécurité. Dans un premier temps, les anciennes lampes à vapeur au mercure, très énergivores et difficiles à recycler, ont quasiment toutes été remplacées par des ampoules au sodium. Dans un second temps, DLVA s'est également engagée dans l'installation de LEDs. Elles affichent en effet plusieurs avantages de tailles : leur durée de vie d'au moins 50 000 heures, contre 20 000 au mieux pour le sodium, et la possibilité de faire varier l'intensité et, donc, la facture. Enfin, elles sont plus solides. Sur le territoire de DLVA, les premières LEDS ont été installées sur la traversée de Volx en 2010. Une politique de remplacement progressif a ainsi été mise en place, pour équiper en LEDs, dans un premier temps les centres historiques des 25 communes, en commençant par la plus éloignée du pôle technique (à Quinson).

Le programme, qui s'étale sur 7 ans, est effectué en collaboration avec l'architecte des bâtiments de France. Il concerne 4 450 points lumineux pour un coût de 1,869 million d'euros (TTC).



ALLEMAGNE-EN-PROVENCE

La station d'épuration

Allemagne-en-Provence

Brunet
Corbières
Entrevennes
Esparron-de-Verdon
Gréoux-les-Bains
La Brillanne
Le Castellet
Manosque
Montagnac-Montpezat
Montfuron
Oraison
Pierrevert
Puimichel
Puimoisson
Quinson
Riez
Roumoules
Saint-Laurent-du-Verdon
Saint-Martin-de-Brômes
Sainte-Tulle
Valensole
Villeneuve
Vinon-sur-Verdon
Volx

La station d'épuration à boues activées d'Allemagne-en-Provence, qui datait de 1976, a été inaugurée le 12 janvier 2018. En 2013, quand la DLVA a repris la compétence assainissement, elle a ainsi développé le programme de modernisation et ainsi entamé la phase opérationnelle avec la création d'une nouvelle station d'épuration de 990 « Équivalents Habitants », ainsi que la réhabilitation du réseau de collecte et de transfert des eaux usées. La nouvelle unité permet désormais de respecter les niveaux d'exigences réglementaires, afin de contribuer au retour à un bon état écologique du Colostre. Le montant des études et travaux, de 692 263 euros, a notamment été financé par l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse, le Conseil Départemental et DLVA.



Inauguration de la station d'épuration le 12 janvier 2018.

SAINTE-TULLE

Rachat de l'école des métiers

Après l'annonce d'EDF de mettre en vente une partie de son patrimoine immobilier, DLVA s'est rapidement positionnée pour acquérir les locaux de l'ancienne École des métiers de Sainte-Tulle. En jeu: une surface de 10 hectares et 22 000 m² de bâtiments. Les différentes parties sont tombées d'accord sur la somme de 6,7 millions d'euros. Les deux locataires actuels, Enedis et le Centre Regain, se sont engagés à rester sur place en renouvelant leurs baux pour 9 années supplémentaires. Le montage financier permet à DLVA de ne pas mobiliser sa trésorerie en différant l'investissement: c'est en effet l'Établissement public foncier régional (EPFR) qui, dans un premier temps, va devenir le propriétaire pour le compte de la communauté d'agglomération. Dans un second temps, l'École des métiers sera rétrocédée à DLVA. Cette future technopole de l'énergie entretiendra des liens naturels avec l'Eco-Campus Provence, mais également avec les industriels du territoire, notamment en matière de recherche et de formation. L'économie du sport ne sera évidemment pas mise de côté et un plan de requalification et de remise à niveau a d'ores et déjà été lancé.





LE CASTELLET

École maternelle du Val de Rancure

Allemagne-
en-Provence

Brunet

Corbières

Entrevennes

Esparron-
de-Verdon

Gréoux-les-Bains

La Brillanne

Le Castellet

Manosque

Montagnac-
Montpezat

Montfuron

Oraison

Pierrevert

Puimichel

Puimoisson

Quinson

Riez

Roumoules

Saint-Laurent-
du-Verdon

Saint-Martin-
de-Brômes

Sainte-Tulle

Valensole

Villeneuve

Vinon-sur-Verdon

Volx

Une inauguration est toujours un moment fort. Car, quel que soit l'équipement ou le bâtiment, c'est le signe d'une collectivité qui offre de nouveaux services à ses administrés. Pourtant, certaines inaugurations revêtent une symbolique toute particulière... Et la nouvelle école maternelle du Val de Rancure en fait partie. Construite sur la commune du Castellet, elle accueille les enfants dans des conditions optimales depuis le mois de janvier 2018. Si la décision de construire une nouvelle école a d'abord été prise par le conseil municipal du Castellet, sa concrétisation est le fruit de la coopération et de la solidarité intercommunale. D'abord à l'échelle des trois villages directement concernés (Le Castellet, Entrevennes et Puimichel) à travers le SIVU : le Syndicat Intercommunal à Vocation Unique. Puis à l'échelle territoriale puisque DLVA a participé financièrement (à hauteur de 150 000 euros) à cet investissement, d'un montant de 892 500 euros (auquel il faut ajouter 105 000 euros pour l'achat du terrain et 60 000 pour les travaux de voirie). « Bernard Jeanmet-Péralta n'a qu'une parole », a tenu à rappeler Henri Garcia, le maire du Castellet. « Comme annoncé, les services financiers de DLVA ont réintroduit les fonds de concours et, à l'unanimité du Conseil communautaire, nos trois communes se



Inauguration de l'école le 23 mars 2018.

sont vues attribuer un fonds de concours exceptionnel de 50 000 € chacune ! »

La maternelle a été officiellement inaugurée au printemps par Henri Garcia, maire du Castellet et président du SIVU,

et Fabienne Ellul, sous-préfète des Alpes de Haute-Provence. Bernard Jeanmet-Péralta, était présent, aux côtés du Secrétaire général de la Direction

Académique, Hervé Bouquet, et de l'Inspectrice de l'Éducation Nationale, Sylvie Laure. Le président de DLVA a d'ailleurs rappelé que « DLVA pratique une politique d'aménagement du territoire et non une politique politicienne : elle montre dans ce projet la signification de la solidarité ».



Lignes Estivales

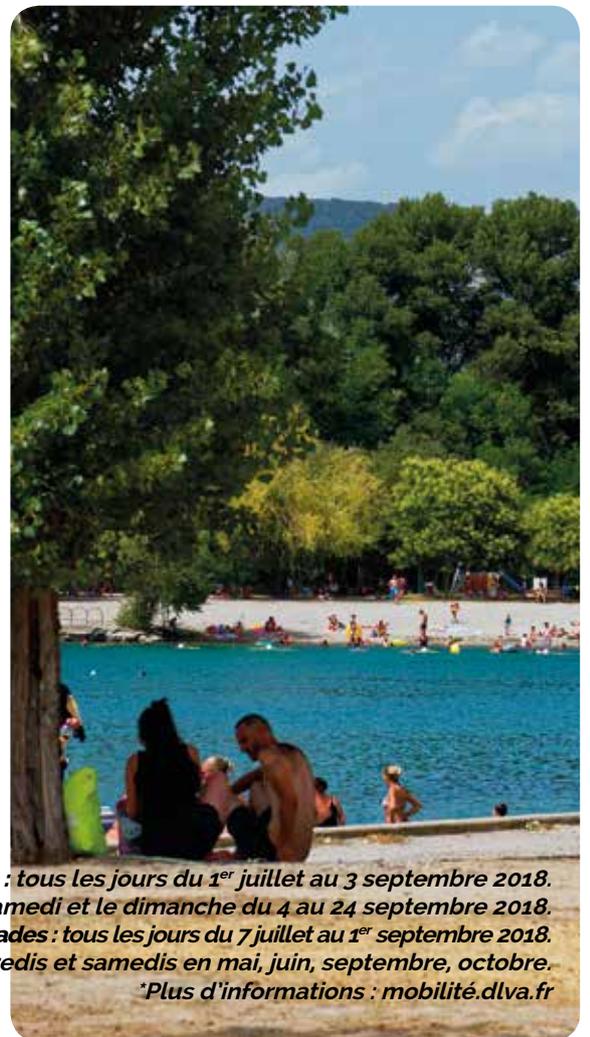


en juillet et en août !

Manosque ➔ Verdon (1€)*

Manosque - Gréoux-les-Bains - St-Martin-de-Brômes - Esparron-de-Verdon - Quinson

Manosque ➔ Les Vannades (gratuit)



Ligne 136 Manosque - Verdon : tous les jours du 1^{er} juillet au 3 septembre 2018.
Uniquement le samedi et le dimanche du 4 au 24 septembre 2018.
Ligne 113 été Manosque - Les Vannades : tous les jours du 7 juillet au 1^{er} septembre 2018.
Uniquement les mercredis et samedis en mai, juin, septembre, octobre.
***Plus d'informations : mobilité.dlva.fr**